

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 330

Rubrik: Annexe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'oubli

(suite et fin)

remis en mars un rapport négatif pour le gouvernement et Cauas le ministre de l'économie a dû, il y a quelques semaines, prendre l'avion pour Washington afin de mendier un peu d'argent car les prêts n'ont pas suffi. En juin aussi le rapport du Fonds monétaire sera encore négatif.

» La marine a triplé ses effectifs.

» Le gel des dépôts dans les Caisses d'épargne qui aurait dû avoir lieu l'an dernier touche maintenant les petits industriels, entrepreneurs et commerçants qui ne pourront plus payer leur personnel. Les grands de la finance ont déjà retiré tout leur argent. Et la Junte ne tombe pas...

» La répression continue, c'est bien vrai. Mais les six ou dix mille prisonniers même s'il paraît stupéfiant de dire cela ont au moins le vivre et le couvert quand ils ont la chance de survivre aux tortures. Par contre, la grande prison de la faim, du désespoir et de la mort lente touche des millions de Chiliens. Et c'est de cette réalité là que nos compatriotes de l'extérieur et nos amis étrangers ne se rendent pas compte. (...)

» Les paroisses ouvrières font l'impossible pour organiser des cantines, des ateliers ou des centres de soins.

» Mais les cantines reçoivent dix fois plus d'enfants qu'au début de l'année et nous avons un hiver particulièrement froid. Les ateliers se sont fermés un à un faute d'acheteurs parce que leurs produits ne sont pas de nécessité vitale. Les centres de soins se multiplient, mais on manque de remèdes : pénicilline, aspirine, vitamines, sirops contre la toux, anti-allergiques... on manque aussi de médecins et ce sont des infirmières et des personnes de bonne volonté qui essaient de boucher les trous. Dans bien des cas, elles peuvent seulement constater la dénutrition massive des enfants.

» Le plus grave, c'est le manque de travail. Un jour, une femme pâle et diaphane arrive à une école maternelle avec deux enfants aussi pâles qu'elle. Quand on lui demande son adresse, elle

dit « je n'ai pas de maison, je dors là où me surprend la nuit ». Si elle avait du travail, elle pourrait au moins avoir une pièce.

» Les quartiers populaires se transforment en « courées » de planches parce que celui qui ne peut plus payer les mensualités à la CORVI³ doit trouver un coin pour se loger comme il peut. S'il y avait du travail on pourrait avoir un logement. Mais chaque jour, chaque heure, que je sois chez moi ou dans la rue, je me rends compte qu'il n'y a pas de travail.

» Les techniciens savent que les formules magiques de la junte ne donneront aucun résultat, que l'augmentation des salaires fin juin ne fera croître ni la consommation ni la production parce que les prix vont continuer à monter et une fois de plus tout sera hors de la portée des grandes masses. C'est pour cela qu'il est impossible de prévoir quand il y aura du travail. Voilà pourquoi nous avons besoin de vivres et d'argent. (...)

» Ceux qui sont à l'extérieur peuvent sentir la solitude et avoir la nostalgie du Chili mais ils ont la nostalgie d'un pays qui n'existe plus. Ces jours-ci j'ai pensé qu'écrire était un luxe que je n'ai pas le droit de m'offrir et je me demande qui va pouvoir un jour remettre sur pied ce spectre de nation. La gauche en exil se rend-elle bien compte que ceux qui sont restés ici ne seront plus jamais les mêmes qu'auparavant ?

» C'est pourquoi j'en suis arrivé à la conclusion que je ne puis continuer à écrire des rapports savants pour donner une satisfaction intellectuelle aux Chiliens et à nos amis qui sont à l'extérieur afin qu'ils analysent, décident et discutent tandis que le peuple du Chili est à l'agonie.

» Si vous êtes incapables de mettre en pratique la solidarité, le christianisme ou le marxisme que vous proclamez je veux dire par des faits concrets au cours des toutes prochaines semaines, alors dès aujourd'hui, je prends congé de vous !... Un bien triste adieu parce que ceux qui souffrent de la faim et de la maladie, ceux qui sont dans l'angoisse se rendent compte que dans cette tâche à

³ Service du Ministère de la construction.

laquelle nous sommes attelés aujourd'hui, nos anciens camarades ne nous donnent pas la main et cette tâche, c'est tout simplement... survivre. »
(M. Rodriguez, Santiago, juin 1975)

ANNEXE

Terreur quotidienne

Faut-il rappeler que les syndicats et les partis de gauche ont été les premières cibles de la junte dès son accession au pouvoir ?

Le 24 septembre 1973 une loi supprimait la Centrale unique des travailleurs (CUT), « étant donné que cet organisme s'était transformé en organisation politique sous l'influence de tendances étrangères au sentiment national » (la CUT comptait un million d'adhérents et 34 % d'entre eux appartenaient au parti démocrate-chrétien...)

Les réunions sont interdites au Chili depuis le coup d'Etat. L'armée en organise pourtant quelques-unes, sous son contrôle. Les parents d'élèves d'un collège de Santiago ont ainsi reçu la lettre suivante :

« Chers parents d'élèves,

» Par ordre du commandant militaire, le général de brigade, M..., le directeur du collège convoque tous les parents d'élèves à une réunion qui aura lieu le mardi 3... à 20 heures exactement dans le salon d'honneur du collège.

» Le fait de ne pas se rendre à la convocation présente constituerait un motif suffisant pour qu'il soit procédé à votre arrestation immédiate.

(signé) : M... directeur du collège

» PS. — Les excuses verbales ou écrites ne seront pas prises en considération. Les parents qui se trouveraient dans l'impossibilité réelle d'assister devront présenter des explications écrites avant la réunion : elles seront transmises au commandement militaire.

» Veuillez avoir la bonté de nous retourner la présente convocation signée avant le lundi 2 ».